

# Collège Val-de-Vire : les opposants déboutés

Le tribunal administratif de Caen a rendu hier sa décision concernant la fusion de deux collèges. Il a donné raison au Département du Calvados et débouté le collectif d'opposants.

La bataille qui faisait rage depuis près de deux ans a peut-être pris fin, hier.

Le collège du Val-de-Vire devrait bien fermer ses portes, à Vire Normandie, pour la rentrée de septembre 2024. En effet, le tribunal administratif de Caen a rejeté la demande faite par le collectif « Non à la fermeture du collège Val-de-Vire » d'annuler la délibération du 24 avril 2023 par laquelle le conseil départemental du Calvados décidait de la fusion des collèges Émile-Maupas et Val-de-Vire.

Contacté par *Ouest-France*, le collectif n'a pas souhaité répondre à nos questions, arguant avoir besoin de temps pour « **digérer la réponse** » du tribunal. « **Ils ont deux mois pour y réfléchir**, acquiesce M<sup>e</sup> Pauline Désert, leur avocate. **Ils sont en première ligne, cette décision les affecte beaucoup.** »

729 élèves attendus en septembre

Selon le collectif, les élus « **se sont prononcés sur la base de chiffres erronés** », et l'évolution des effectifs des deux collèges serait en stabilisation. Un argument réfuté par les éléments du dossier, qui montrent « **une diminution du nombre de collégiens depuis 2010 sur l'ensemble du Calvados, et en particulier à Vire** ». Ainsi, le collège Emile-Maupas accueillait 492 élèves à la rentrée 2023-2024, pour une capacité de 650. Celui du Val-de-Vire a quant à lui perdu 31 % de ses effectifs en six ans.

Par ailleurs, selon le délibéré du tribunal, « **des travaux sont prévus au collège Maupas pour augmenter la capacité d'accueil à 750 places** », alors que d'autres étaient déjà en cours depuis 2020. De quoi accueillir les 729 élèves attendus en septembre prochain à la suite de la fusion.

« **Beaucoup de familles, d'élèves et d'enseignants attendaient impatiemment que la décision tombe** », relate Nicole Desmottes, maire déléguée de Roullours et actuelle remplaçante de Marc Andreu Sabater à la mairie de Vire Normandie. « **J'avais gardé espoir que le collège puisse rester ouvert plus longtemps, c'est la consternation.** »

La nécessité « d'une mixité sociale »

Les collégiens seront répartis sur les 41 classes disponibles, portant le nombre d'élèves par classe à environ dix-huit. Par ailleurs, un aménagement des emplois du temps permettrait aux élèves d'accéder aux salles spécifiques (arts plastiques, physique chimie...) dans de bonnes conditions. Le Département, qui « **prend acte de la décision** », avance également l'argument d'un « **déséquilibre entre les deux établissements, qui pourrait se creuser et générer, à terme, une différence d'offre pédagogique** », et insiste sur sa volonté « **d'améliorer la mixité sociale** ».

Le collectif s'inquiète également de la capacité d'accueil de la cantine du collège, affirmant que le self ne comporte que 204 places. Plusieurs attestations d'élèves, de parents d'élèves et d'agents de restauration allant dans ce sens ont été collectées. Il leur est répondu qu'une réorganisation du service de restauration, et l'adaptation des emplois du temps des élèves, (qui ne sont pas tous demi-pensionnaires), permettrait de pallier ce problème. Par ailleurs, « **une augmentation des effectifs des agents du collège Maupas est prévue** », précise le délibéré.

Une autre préoccupation du collectif « Non à la fermeture du collège Val-de-Vire » concerne l'accès pratique au collège, notamment à cause du dénivelé de 200 mètres sur le trajet. D'après le tribunal, « **les deux collèges étant seulement éloignés de deux kilomètres l'un de l'autre, les conditions d'accès ne seraient pas fortement dégradées** ».

De plus, des travaux de restructuration sont déjà engagés. Ils prévoient notamment la création de places de stationnement et d'un dépôt minute avant la rentrée 2024.

Lire aussi page 7.

Salomé LEMONNIER et Clemence DILIGENT.



Les collèges Val-de-Vire et Emile-Maupas devraient fusionner pour la rentrée de septembre. archives Ouest-France